

## FERCHAUD AUGUSTE 28 AOÛT 1914



**Auguste Jean Marie FERCHAUD**, né le 1<sup>er</sup> janvier 1884 à la Boissière de Montaigu, fils d'Auguste Marie FERCHAUD, 29 ans, cultivateur, domicilié à Villeneuve de la Boissière de Montaigu et de Jeanne Marie GIRARDEAU, son épouse, 25 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 63 sur la liste du canton de Montaigu.

Appelé à l'activité le 9 octobre 1905 au 21<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 9680. Soldat de 2<sup>ème</sup> Classe. Soldat de 1<sup>ère</sup> classe le 8 août 1907.

Envoyé en congé le 29 septembre 1907 en attendant son passage dans la réserve.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1908. Affecté au Régiment d'Infanterie de la Roche sur Yon.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914. Arrivé au corps le 5 août 1914. Soldat de 1<sup>ère</sup> classe.

Décès fixé au 28 août 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 24 mars 1920 par le tribunal civil de la Roche sur Yon.

Soldat de 1<sup>ère</sup> classe au 93<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 28 août 1914 à Bulson (08, Ardennes), âgé de 30 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.

### 93<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Cette contre-attaque arrête le mouvement de l'ennemi et le débordement de la droite du bataillon découvert par le 137<sup>ème</sup> R.I.

Le 1<sup>er</sup> bataillon reste dans cette position, toujours soumis à un violent bombardement, jusqu'à l'arrivée, le 13 au soir, du 3<sup>ème</sup> bataillon qui s'établit en échelons en arrière, et à droite. Une compagnie du 2<sup>ème</sup> bataillon avait en outre été envoyée en renfort du 1<sup>er</sup> bataillon dans l'après-midi du 12.

Au cours de cette attaque et des bombardements qu'il a subis, le 1<sup>er</sup> bataillon a perdu 6 officiers, 5 adjudants, 42 caporaux, 263 hommes.

Malgré le vide qui s'est fait à sa droite, ce bataillon n'a pas perdu une parcelle du terrain qu'il avait mission de garder, il ne s'est pas laissé faire un prisonnier, il a même repris le boyau Le Nan jusqu'à la cote 316. La conduite et l'attitude de ce bataillon ont été au-dessus de tout éloge.

Le général DAUVIN, commandant la 21<sup>ème</sup> division, a d'ailleurs adressé le 14 juin au colonel GENIN, commandant la 42<sup>ème</sup> brigade, la note suivante :

« Il a été rendu compte au général commandant le groupement que nous avons repris le boyau Le Nan jusqu'au point 316 inclus. Si ce renseignement est confirmé, des félicitations seront adressées aux exécutants et ceux-ci seront proposés pour des récompenses. »

*Les propositions faites par le lieutenant-colonel commandant le 93<sup>ème</sup> R.I., si nombreuses qu'elles aient été, ne seront jamais suffisantes pour récompenser tous les actes d'héroïsme et de bravoure accomplis dans ces journées.*

*Le 2<sup>ème</sup> bataillon (chef de bataillon de TINGUY) est arrivé dans la nuit du 10 au 11 dans le Bois des Vignes.*

*Une compagnie (la 8<sup>ème</sup>) est détachée dans l'ouvrage Licoïn.*

*Le 12, le bataillon reçoit l'ordre de se porter dans la tête nord du ravin des Vignes, prêt à contre attaquer dans la direction de la cote 320.*

*A 10 heures 25, ce bataillon est relevé sur cette position par deux compagnies du 410<sup>ème</sup> R.I. et reçoit l'ordre de se porter dans la direction de l'ouvrage Thiaumont, pour rechercher les 1<sup>er</sup>, et 3<sup>ème</sup> bataillons du 137<sup>ème</sup> R.I., dont on est sans nouvelles et établir la liaison avec la droite du 1<sup>er</sup> bataillon du 93<sup>ème</sup> R.I. qui est toujours sur ses emplacements.*

*Pour exécuter ce mouvement, il faut franchir la crête de Froide Terre, qui est soumise à un véritable tir de barrage d'obus de tous calibres.*

*L'ordre est néanmoins exécuté avec un entrain admirable, mais malgré les précautions prises, les pertes sont nombreuses.*

*Le capitaine de BAISSÉ, commandant la compagnie de mitrailleuses, et ses deux officiers, les lieutenants LANNOU et GUIBERT sont blessés. La moitié des hommes est hors de combat.*

*Malgré des pertes sensibles, un peloton de la 7<sup>ème</sup> compagnie peut arriver jusqu'à la crête nord du bois des Trois Cornes pour renforcer le 1<sup>er</sup> bataillon.*

*La 5<sup>ème</sup> compagnie arrive à hauteur de l'abri 117. La 6<sup>ème</sup> compagnie s'installe entre la 5<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup>. La compagnie de mitrailleuses a ses pièces enterrées.*

*Le lieutenant GUIBERT, quoique blessé arrive à se reconstituer une section et est de nouveau blessé en voulant continuer sa marche en avant.*

*A 18 heures, le commandant du bataillon reçoit l'ordre de désigner une compagnie pour flanquer la gauche du bataillon DICHARRY du 39<sup>ème</sup> R.I., chargé de dégager l'ouvrage de Thiaumont.*

*Le 13 juin, la situation du 2<sup>ème</sup> bataillon est la suivante : la 7<sup>ème</sup> compagnie tout entière a renforcé le 1<sup>er</sup> bataillon. La 5<sup>ème</sup> compagnie prolonge à gauche le bataillon du 137<sup>ème</sup> R.I. établi à l'ouvrage Thiaumont.*

*La 6<sup>ème</sup> compagnie, en réserve au Bois des Trois Cornes, est à la disposition du 1<sup>er</sup> bataillon.*

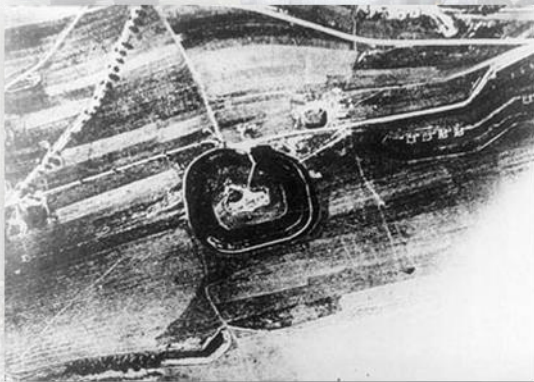
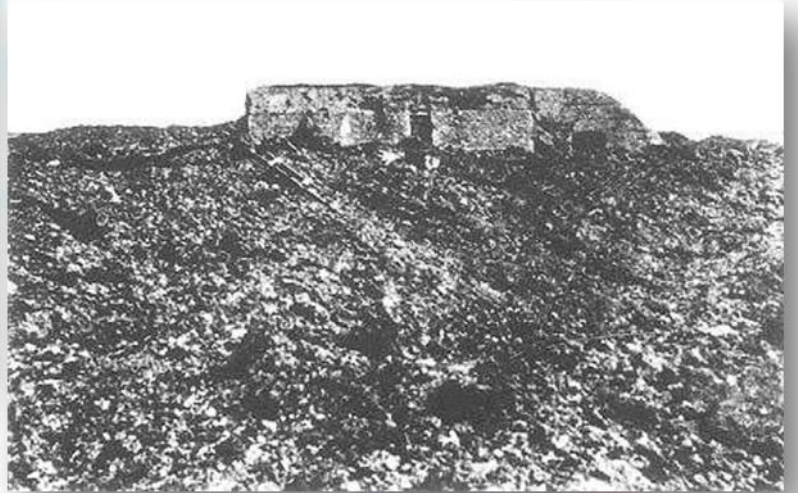
*La 8<sup>ème</sup> compagnie est répartie de l'ouvrage Licoïn à la tranchée des Retranchements.*

*Les pertes de ce bataillon ont été très sensibles : 11 officiers, 263 hommes. Pour avoir joué un rôle plus ingrat que le 1<sup>er</sup> bataillon, sa conduite sous le feu n'en a pas été moins admirable et les propositions de récompenses faites en faveur de ce bataillon ne seront jamais assez nombreuses.*

*Le 3<sup>ème</sup> bataillon (chef de bataillon DE BLOIS) en réserve de groupement à la Citadelle reçoit l'ordre, le 12 juin dans l'après-midi, de se porter au bois des Vignes.*

*A peine arrivé à cet emplacement, il reçoit l'ordre de couvrir la gauche du bataillon Dicharry du 39<sup>ème</sup> R.I. qui a l'ordre de se porter à l'attaque de l'ennemi dans la direction de la ferme Thiaumont.*

ARCHIVES PHOTOS



*OUVRAGE DE THIAUMONT*

1915



*OUVRAGE DE THIAUMONT*

1916

# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Nom : *Ferchaud*  
 Prénoms : *Auguste Jean Marie*  
 ÉTAT CIVIL  
 Né le *1<sup>er</sup> janvier 1884* à *La Boissière de Montaigu*  
*de Montaigu*, département de *la Vendée*, résidant  
 à *La Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département  
 de *la Vendée*, profession de *cultivateur*  
 fils de *Auguste Marie* et de *Girardeau Jeanne*, domiciliés  
 à *La Boissière de Montaigu*, département de *la Vendée*  
 N° *63* de tirage dans le canton de *Montaigu*  
 DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.  
*Propre au service actif*

SIGNALEMENT.  
 Cheveux *bruns*, sourcils *bruns*,  
 yeux *bruns*, front *ronde*,  
 nez *et*, bouche *moyenne*,  
 menton *ronde*, visage *ovale*.  
 Taille : 1 m. *66* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.  
 MARQUES PARTICULIÈRES :

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
 (Campagnes, blessures, actions de guerre, distinctions, etc.)  
*Appelé à l'activité le 9 octobre 1905 au 21<sup>e</sup>*  
*Régiment d'infanterie - Arrivé au corps*  
*le dit jour et immatriculé sous le n°*  
*9680 - Soldat de 2<sup>e</sup> classe - Soldat de*  
*1<sup>re</sup> classe le 8 août 1907 - envoyé en congé le*  
*29 septembre 1907 en attendant son passage*  
*sans la réserve - certificat de bonne*  
*conduite accordé -*  
 PIÈCE N° 14 RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE, LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1908  
*Affecté au Régiment d'infanterie de La Roche sur Yon.*  
*Appelé à l'activité par décret de mobilisation générale*  
*du 1<sup>er</sup> août 1914 - Arrivé au corps le 5 août 1914 -*  
*Soldat de 1<sup>re</sup> classe - Mort pour la France le 2 août*  
*1914 à Bulsey - sur le territoire.*

Dettes fixées au 28 août 1916 par jugement  
 déclaratif de dettes rendue le 24 Mars 1920 par  
 le Tribunal civil de La Roche sur Yon  
 transcrit sur les registres d'état civil de la  
 commune de La Boissière de Montaigu le 14  
 Avril 1920 (Note du 2 Mai 1920).  
 A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le *68<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> infanterie*  
 du *23 Août* au *14 Septembre 1910*  
 A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le *93<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'infanterie*  
 du *2* au *18 Octobre 1912*  
 Passé dans l'armée territoriale le